



DESCRIPTION DE POSTE

Coordonnateur / Coordonnatrice de l'équipement

1.0 DESCRIPTION

- 1.1 ORGANISME : Association canadienne d'aviron amateur (Rowing Canada Aviron)
- 1.2 TITRE : Coordonnateur/Coordonnatrice de l'équipement
- 1.3 CATÉGORIE ET NATURE DU POSTE : Temps plein
- 1.4 SUPERVISEUR(E) IMMÉDIAT(E) : Directeur(trice) des opérations de l'équipe nationale
- 1.5 CADRE RESPONSABLE : Directeur(trice) de la haute performance

2.0 RESPONSABILITÉS ET TÂCHES

2.1 GÉNÉRALES

Le coordonnateur ou la coordonnatrice de l'équipement assure un soutien de coordination de l'entretien et de la réparation, de l'inventaire d'équipement et de gestion des installations auprès du programme d'aviron de haute performance de Rowing Canada Aviron à ses sites d'entraînement dans le sud de l'Île de Vancouver. Ce poste exige que le ou la titulaire possède des capacités organisationnelles élevées, une connaissance de l'équipement d'aviron, de l'équipement pour entraîneurs, il ou elle peut conduire des bateaux et des remorques, en plus de bien maîtriser les activités de l'équipe nationale et du Centre d'entraînement. Le coordonnateur ou la coordonnatrice de l'équipement sera tenu(e) de travailler dans le cadre des paramètres des budgets associés, conformément à tous les accords et conditions figurant aux contrats ou aux accords avec les fournisseurs.

Le coordonnateur ou la coordonnatrice de l'équipement relève d'abord du directeur ou de la directrice des opérations de l'équipe nationale. Ultimement ce poste relèvera du directeur de la haute performance. Il s'agit d'un poste à temps partiel et

les heures de travail sont définies par les exigences du poste. Ce poste peut exiger des déplacements et d'autres tâches occasionnelles qui ne sont pas spécifiées ci-dessous.

2.2 SPÉCIFIQUES

A. Gestion de l'équipement et des approvisionnements

- Offrir un soutien de coordination pour tout l'équipement du CNE, notamment les commandes, la réparation, le transport et l'entreposage.
 - L'équipement comprend les bateaux d'aviron, les rames, les embarcations à moteur d'entraîneurs, les fournitures d'entraînement, l'équipement de sécurité, les véhicules, les remorques, l'équipement d'entraînement, le parcours d'aviron, les quais, les supports à bateaux, les tentes.
- Coordination et soutien des autres équipements destinés à soutenir le programme national d'entraînement, tels que les outils technologiques médicaux et de performance.
- Gérer les données et l'inventaire de l'équipement du Centre national d'entraînement en consultation avec le personnel d'entraîneurs du CNE et les autres membres du personnel du programme de la haute performance.
- Participer à l'achat (et à la vente) d'équipement et d'approvisionnement pour les activités du CNE et de l'équipe nationale.

B. Installations du CNE

- Assurer la surveillance et la gestion de l'infrastructure principale du CNE, comme le rangement, la propreté et l'organisation générale.
- Gérer l'entretien continu des biens de RCA et des services des installations dans les CNE.
- Fournir de l'aide et du soutien pour l'élaboration de structures et d'infrastructures temporaires et à long terme au CNE-Quamichan.
- Assurer la liaison et une coordination auprès des entrepreneurs et des propriétaires de l'installation pour tout travail et/ou réparation autorisés requis au CNE (installations d'entraînement intérieur et hangar à bateaux).

C. Soutien aux activités

- Veiller à ce que les ressources de sécurité soient bien pourvues, en bon état de marche et accessibles de manière appropriée (par exemple, trousse de sécurité pour les entraîneurs, lumières de bateau, radios, etc.).
- Appuyer les entraîneurs et les athlètes de l'équipe nationale et leur prêter main-forte dans le maintien de la propreté du hangar à bateaux et des installations d'entraînement à l'intérieur.
- Sur demande, représenter RCA dans les relations avec les partenaires, les comités et les organismes externes en ce qui concerne le fonctionnement efficace des CNE.
- Fournir un soutien aux autres programmes RCA et aux fournisseurs de services de l'équipe nationale, selon les besoins.
- Développer un processus de rapport et de suivi de l'entretien, du service et de la réparation de l'équipement.
- Sensibiliser les athlètes et les entraîneurs du CNE aux protocoles d'entretien de l'équipement.

- En collaboration avec le coordonnateur ou la coordonnatrice de l'équipe nationale, planifier la fourniture d'équipement et de services pour le CNE et les camps et compétitions de l'équipe nationale.

3.0 DEGRÉS DE SUPERVISION

Le coordonnateur ou la coordonnatrice de l'équipement devra quotidiennement rendre compte de son travail auprès du directeur ou de la directrice des opérations de l'équipe nationale et recevoir des directives des entraîneurs de l'équipe nationale.

4.0 POUVOIR DÉCISIONNEL

Le coordonnateur ou la coordonnatrice de l'équipement participera à des réunions s'appliquant aux exigences de son poste et fera des recommandations au besoin. La personne aura suffisamment d'autorité pour agir dans la gestion quotidienne des secteurs de programme relativement aux politiques, programmes et budget. Au-delà de ces limites, la personne doit faire approuver les décisions par le directeur ou la directrice des opérations de l'équipe nationale.

5.0 INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

- L'inventaire est à jour et exact sur la banque de données Asset Panda.
- Bonne organisation et propreté du quai à bateaux et des autres installations.
- L'équipement est acquis et vendu de façon rentable et en temps opportun.
- Tout l'équipement est en bon ordre de fonctionnement avec le minimum d'indisponibilité pour cause de réparation.

6.0 EXIGENCES DU POSTE

- Historique d'aviron requis.
- Excellentes aptitudes organisationnelles.
- Bonne compréhension de la suite Microsoft Office et capacité d'utiliser les programmes d'inventaire en place.
- L'exécution du poste comprend un élément de travail physique.
- Capacité à bâtir et à maintenir de bonnes relations avec un grand éventail d'entraîneurs, de partenaires de programmes, de fournisseurs, etc.
- Permis de conduire valide et carte de conduite d'embarcation de plaisance requis.
- Doit faire preuve d'autonomie, notamment en identifiant les priorités du programme et en les traitant.
- Doit faire preuve de flexibilité au chapitre des heures de travail et du travail le week-end.